

AUTOUR DE LA BULLE *UNIGENITUS* ARMAND BAZIN DE BESONS (1654-1721)

Archevêque de Bordeaux (1698-1719)

C'est à la prière d'un ami et collègue que je consacrerai quelques pages à ce prélat qui est souvent nommé dans l'histoire de l'*Unigenitus*, sans pourtant y avoir joué un rôle important¹. Nous ne nous occuperons guère des trois, ou plutôt quatre, évêchés qu'il occupa successivement et, paraît-il, même dignement. Nous relèverons surtout les traits de sa personnalité et ses interventions dans l'affaire de l'*Unigenitus*.

Armand naquit le 29 décembre 1654 à Paris. Son père Claude (1612-1684) fit, en dépit de son apparence quelque peu étrange², une belle carrière: avocat général au Grand Conseil (1639), intendant de Soissons (1640), membre de l'Académie française (1643), visiteur général en Catalogne (1650), intendant de Languedoc (1653-1673). Son épouse, Marie Targer († 1699), lui donna quatre fils: Louis († 1700), conseiller au Parlement, puis intendant de Limoges et de Bordeaux, restera sans descendance quoiqu'il se soit marié deux fois; Jacques († 1733), dont la longue et heureuse carrière militaire sera appréciée par Louis XIV qui lui accordera, en 1707, le bâton de maréchal; Omer († 1679), chevalier de Malte, qui mourra sur son vaisseau *Le Conquérant*; et Armand, le fils cadet; et deux filles dont l'une, Suzanne († 1699), épousera Louis Le Blanc († 1694), maître des requêtes, et l'autre, Marie († 1729), sera supérieure perpétuelle des religieuses du Bon Secours à Paris³.

Destiné lui aussi à une carrière ecclésiastique, Armand reçut une éducation appropriée. Il fit sans doute ses études secondaires chez les jésuites, si puissants à la Cour et ailleurs, et ses études supérieures à la

¹ Pour une orientation rapide voir *Dictionnaire de biographie française*, V, 1028-1029; *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, VII, 74-75; Michel ANTOINE, *Le gouvernement et l'administration sous Louis XV*, *Dictionnaire biographique*, Paris, 1978, 24.

² TALLEMANT DES RÉAUX, dans ses *Historiettes*, le dépeint à l'âge de 40 ans, comme "un petit bout d'homme tout rond, joufflu comme un des quatre vents et aussi bouffi d'orgueil qu'il y en eut au monde"; citation dans *Dictionnaire de biographie*, V, 1030, où on trouve aussi une notice biographique sur cet homme important. Cf. ANTOINE, *Le gouvernement*, 24.

³ L. MORERI, *Le grand dictionnaire*, II (1759), 229.

Sorbonne où il obtint le doctorat le 17 décembre 1682.

Il fait rapidement son chemin. Le 22 septembre 1680 déjà, deux ans avant son doctorat, il devient agent général de l'Assemblée du Clergé, une charge importante et prometteuse et, de plus, bien rémunérée⁴; il est nommé aussitôt conseiller royal et, bientôt, en 1681, aussi abbé commendataire de l'abbaye prémontrée de Resson, d'une valeur de 3776 livres⁵; en la même année il joue un rôle dans "la petite Assemblée", préliminaire de celle si importante de 1682 dont il sera secrétaire et au cours de laquelle seront proclamés les fameux articles gallicans du Clergé de France. Armand restera au bureau permanent de l'Assemblée du Clergé jusqu'en 1685 quand Louis XIV le nommera à l'évêché d'Aire-sur-l'Adour; est-ce une promotion ou un éloignement de Paris?

En tout cas ce très vieux siège de la très ancienne ville plutôt endormie, remontant à l'époque des Romains, n'est pas fort enviable: très à l'écart, avec un chapitre peu reluisant, aucune communauté religieuse sauf l'abbaye bénédictine de Saint-Sévère, une mense modeste (20.000 livres) et quelque 200 paroisses rurales à visiter⁶.

L'évêque nommé est aussitôt la victime du long et violent différend survenu entre Paris et Rome. La confirmation pontificale ne sera donnée que huit ans plus tard et Armand ne sera sacré qu'après avoir abjuré la doctrine de la Déclaration de 1682⁷.

Mais en attendant, il n'a pas manqué de gouverner son diocèse en vicaire capitulaire. Il a pu le faire paisiblement, les querelles théologiques étant demeurées inconnues sur les bords de l'Adour.

En 1699, la chance lui sourit de nouveau. L'archevêché, voisin, de Bordeaux est vacant. L'évêque intrigant de Meaux, Bissy⁸, le refuse parce que trop éloigné de Paris et de Versailles, dont — grâce à ses bonnes relations avec Madame de Maintenon et les jésuites — il attend un grand

⁴ Ch. GÉRIN, *Recherches historiques sur l'Assemblée du clergé de France de 1682*, 2e édition, Paris, 1870, 292, mentionne un traitement sur la caisse du clergé, un traitement du trésor royal, les revenus de ses bénéfices; pour le second semestre 1681, il eut encore une gratification de 8000 livres. La charge d'agent comportait non seulement une activité pendant la durée de l'Assemblée, mais également pendant le bureau permanent jusqu'à l'Assemblée suivante. De la sorte, on retrouve Armand à l'Assemblée de 1685 comme agent-secrétaire; cf. P. BLET, *Les assemblées du clergé et Louis XIV de 1670 à 1693*, Rome, 1972, passim.

⁵ Norbert BACKMUND, *Monasticon praemonstratense*, II, Straubung, 1952.

⁶ Sur l'évêché d'Aire, voir *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, I, 1210-1215.

⁷ *Hierarchia catholica*, V, 70.

⁸ L. CEYSSENS, *Autour de la bulle Unigenitus: le cardinal de Bissy (1657-1737)*, dans *Antonianum* 63 (1988) 74-115.

avenir. C'est donc par pure veine, grâce aux ambitions d'un autre, qu'Armand obtient Bordeaux le 29 mars 1698⁹, et en prend possession le 15 septembre, sans doute en présence de son frère aîné Louis qui, comme intendant de la ville, y a succédé à son père et y mourra l'année suivante.

Bordeaux n'est pas Aire. Ce n'est pas une ancienne petite ville endormie à l'intérieur du pays, sur les bords d'une rivière pittoresque mais morte. Bordeaux est une ville pleine de vitalité, port de mer sur la Garonne, centre de commerce, avec ses vins renommés, son université, son évêché comptant une dizaine d'archidoyennés, 390 paroisses (à visiter), un chapitre nombreux, des collégiales, des maisons religieuses; dans la ville même il y a déjà treize communautés de religieuses. L'archevêché comprend huit sièges suffragants, dont ceux de La Rochelle et de Luçon. L'archevêque est un grand seigneur jouissant d'une bonne mense (55.000 livres) et disposant de plusieurs maisons de campagne¹⁰.

Même au spirituel l'évêché se trouve dans un état favorable. Grâce surtout à l'action des deux archevêques de Sourdis, la réforme tridentine y prospère et, malgré la présence de nombreux ecclésiastiques, parmi lesquels oratoriens et jésuites ne manquent pas, le jansénisme et l'antijansénisme n'y sont guère connus¹¹.

Tout au début de son archiépiscopat, Armand doit, sur l'ordre du roi, convoquer le concile provincial pour y accepter et promulguer la condamnation pontificale des propositions quiétistes tirées des *Maximes des Saints*. Puisque tous les archevêques de France y sont obligés et s'exécutent, Fénelon n'aura pas porté rancune à son collègue de Bordeaux¹².

En 1701, Armand a le privilège exceptionnel de recevoir dans sa cathédrale Philippe V, le nouveau roi d'Espagne, avec tout le cortège des hautes personnalités qui l'accompagnent. En la même année, le samedi 23 juillet, il conduit — par quel hasard, on l'ignore — à Paris, dans Saint-Denis, les funérailles du duc d'Orléans, le frère du roi, le père du futur Régent¹³. Mais Armand a déjà commencé sa tâche épiscopale. Nous allons considérer de près quelques détails de sa carrière qui nous aideront à cer-

⁹ *Hierarchia catholica*, V, 130.

¹⁰ Sur l'archidiocèse de Bordeaux, voir *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, IX, 1182-1199.

¹¹ F. LOIRETTE et L. DESGRAVES, *La réforme catholique et le mouvement religieux, dans Bordeaux de 1453 à 1715*, sous la direction de Robert BOUTRUCHE, Bordeaux, 1966, 370-401.

¹² Dans sa correspondance, Fénelon ne mentionne pas Armand, mais bien son frère Jacques, le maréchal: "irrésolu et borné, mais sensé et honnête homme"; FÉNELON, *Oeuvres complètes*, VII (1850), 182.

¹³ D. VAN DER CRUYSSSE, *Madame Palatine, princesse européenne*, Paris, 1988, 421.

ner sa personnalité. Ses Mandements épiscopaux nous y seront d'un grand secours¹⁴.

En 1701, ayant terminé la visite de sa métropole, Armand se propose d'en faire autant dans les autres 390 paroisses de son diocèse. Le goût des questions administratives ne lui étant pas étranger, il annonce sa visite par un Mandement, le 1^{er} avril 1701:

"Par la miséricorde divine et par la grâce du Saint-Siège, archevêque de Bordeaux, primat d'Aquitaine, conseiller du roi en tous ses conseils";

et il continue:

"Un des principaux devoirs des pasteurs est la visite du troupeau ... Nous résolûmes l'année dernière d'en faire la visite afin qu'étant informé des désordres et des abus qu'il pourrait y avoir, nous fussions en état d'y apporter les remèdes les plus convenables; sa vaste étendue ne nous permet pas de la parcourir aussi promptement que nous le souhaiterions, mais laissant à Dieu la disposition des temps qui ne sont pas en notre puissance, nous tâcherons d'employer utilement celui qu'il nous donne".

Suivent 23 dispositions pratiques: les curés doivent publier le présent mandement, faire prier pour la réussite de la visite, préparer les candidats au sacrement de la confirmation, apprêter les registres paroissiaux, dresser des mémoires sur l'état de la vie familiale et de la sanctification du dimanche, arranger les documents relatifs à leur situation personnelle et à celle de leurs "régents" et sages-femmes, étaler les ustensiles des autels et de la sacristie, cataloguer leurs messes fondées, disposer les reliques, les vaisseaux des saintes huiles, les fonts baptismaux, avertir ceux de leurs paroissiens qui prétendent avoir quelque droit spécial à un banc, une chapelle, un oratoire, une sépulture, qu'ils devront montrer leurs titres; les prébendiers, les chapelains, les autres ecclésiastiques présents dans la paroisse devront se présenter; le jour de la visite l'église sera balayée et décorée; l'accueil du visiteur se déroulera rigoureusement selon les règles du cérémonial¹⁵.

En 1702, Armand trouve de belles paroles pour annoncer le jubilé universel:

"Il n'est rien que nous devons tant désirer que de fréquents moyens d'assurer

¹⁴ F. F. A. DONNET, *Recueil des ordonnances, mandements et lettres pastorales des archevêques de Bordeaux ... de l'an 1599 à l'an 1836*, Bordeaux, 1848.

¹⁵ DONNET, *Recueil*, 155-159. *Le diocèse de Bordeaux*, sous la direction de B. GUILLEMAIN, (*Histoire des diocèses de France*, direction J. R. PALANQUE et R. PLONGERON, t. 2), Paris, 1974, 273-274 note les visites suivantes faites par Bazin: 1699: en Pomerol; 1700 (17 janvier-12 février): dix paroisses de la ville de Bordeaux; 1701 (22-25 mai): l'archevêque et ses vicaires généraux, 6 paroisses d'Entre-Dordogne; 26 novembre: Saint-Sulpice-de-Faleyrens; 1702 (3 mai-5 juin): 31 paroisses; 1703 (28 avril-12 mai): 42 localités; 1708 (20 avril-20 mai), l'archevêque et ses délégués: 34 localités; 1712: visite à Loupiac; 1713 (18 mai-7 juin), l'archevêque et ses délégués: 41 paroisses.

de plus en plus notre salut, et il n'est rien aussi que nous devions tant craindre que d'abuser de ces mêmes moyens; quel malheur, si les secours que Dieu nous donne pour nous sauver, devenaient la cause même de notre perte. Prévenons un si funeste abus ...".

Douze prescriptions apprennent aux fidèles comment gagner les indulgences du jubilé et un petit livre de prières qu'Armand a composé les y aidera également¹⁶.

Par un Mandement de 1704, il impose ses *Ordonnances synodales*. Celles-ci sont le fruit de ses visites pastorales:

"... Nous avons eu la consolation de voir un grand nombre de pasteurs veiller attentivement sur leurs troupeaux, et nous souhaitons qu'il n'y en ait aucun sur qui puisse tomber cette plainte que Dieu fait par la bouche de ses prophètes: *pascebant semetipsos pastores, et greges meos non pascebant* Notre intention n'est pas néanmoins d'abolir les Ordonnances qui ont été faites par nos prédécesseurs ... Nous avons cherché les moyens d'en rétablir une grande partie dans leur première vigueur et d'en rendre l'exécution plus facile ... Ainsi nous n'avons pas tant suivi nos lumières que celles de nos illustres prédécesseurs ... Enseignez exactement le Catéchisme que nous avons dressé pour l'usage de notre diocèse et que nous avons proportionné à la portée du commun des fidèles ..."¹⁷.

Armand, c'est à noter, prête une attention spéciale à la formation de ses prêtres, au séminaire¹⁸ et aux conférences ecclésiastiques¹⁹. En 1705, toujours tout occupé de ses questions administratives, Armand doit publier la nouvelle bulle antijanséniste, *Vineam Domini*, donnée le 16 juil-

¹⁶ DONNET, *Recueil*, 160-165.

¹⁷ *Ib.*, 166-170. Le fameux *Catéchisme* du P. EDMOND, jésuite (cf. *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, V, 378-383) avait été en usage à Bordeaux, jusqu'en 1683, lorsque le prédécesseur d'Armand l'avait remplacé par un plus simple; ce qu'Armand fit à son tour.

¹⁸ Pour les ordinands, Armand avait prolongé la durée du séjour obligatoire au séminaire de neuf mois pour le sous-diaconat, de trois pour le diaconat, de trois autres pour la prêtrise; cf. BOUTRUCHE, 385.

¹⁹ Armand écrit dans son Mandement: "Nous avons cru aussi ... que pour procurer le bien et l'avantage des ecclésiastiques de notre diocèse, un des moyens les plus efficaces était de leur donner des règlements pour rendre plus utiles les conférences qui avaient été si sagement établies par nos prédécesseurs; il nous a paru qu'on tirerait plus de fruit de ces conférences, si propres à inspirer aux ecclésiastiques la science et la piété convenables à leur état, si l'on en prescrivait les sujets, afin qu'on eût le temps de se préparer sur les matières proposées et qu'on fût en état de les traiter avec plus de force et d'en décider les questions avec plus de solidité. L'essai, que nous en avons fait depuis un an, a eu le succès que nous en attendions; et nous nous flattons que ceux qui étaient le plus portés à une occupation si sainte et si utile, y seront encore plus engagés par l'application avec laquelle nous lisons les procès-verbaux de chaque conférence. Nous y considérons avec plaisir le fruit de vos études; nous examinons si vos décisions sont justes. Nous avons soin de vous en faire savoir notre sentiment ...".

let par Clément XI sur la prière instante de Louis XIV, à la suite du *Cas de conscience*²⁰. Armand s'exécute docilement, se conformant entièrement aux jugements du pape et du roi:

"Nous avons vu avec une véritable douleur les efforts que des esprits inquiets ont faits depuis quelques années pour renouveler les contestations sur le jansénisme, et pour affaiblir, par des écrits [par exemple le *Cas de conscience*, 1701] remplis de fausses et dangereuses maximes, l'autorité des constitutions des pontifs [contre les jansénistes] ...".

Mais tout en suivant le modèle de l'Assemblée, Armand ajoute imprudemment en gallican irrepenti:

"... constitutions ... qui, après l'acceptation solennelle que le corps des pasteurs [l'Assemblée] en a faite, doivent être regardées comme le jugement de la foi de l'Église ...".

Cette phrase rappelle le gallicanisme théologique de 1682 le plus pur: l'infaillibilité n'est pas assurée au pape personnellement mais au pape avec les évêques, c.-à.-d. à l'Église.

Le pape qui, pour cette prise de position, en voulut tant à l'Assemblée de 1705 et à son président Louis Antoine de Noailles²¹, cardinal archevêque de Paris, devait bien regretter la faiblesse de l'archevêque de Bordeaux, mais la lui pardonner: Armand se conformait à ses collègues; les questions dogmatiques ne le préoccupaient pas beaucoup. D'ailleurs, il sait être courtois, surtout à l'égard du pape. Selon le modèle de l'Assemblée, il poursuit:

"Pierre a donc parlé par la bouche de son digne successeur; celui qui doit affermir la foi de ses frères, a rejeté toutes les nouveautés profanes qui pouvaient altérer la vérité et troubler la paix. Le Chef des pasteurs, excité par les prières du Roi, a dissipé par sa constitution du 16 juillet dernier, tous les vains prétextes auxquels on avait recours pour se dispenser d'obéir aux décisions de l'Église ..."²².

Les problèmes fondamentaux du jansénisme semblent lui échapper. En prélat du tiers parti, Armand reste un serviteur fidèle du pape et du roi et leur ami. En 1705, il reçoit en commende l'importante abbaye de la Grâce-Dieu²³. En 1708, sur l'ordre d'en haut, Armand publie un mande-

²⁰ L. CEYSSENS, *La bulle "Vineam Domini" (1705) et le jansénisme français*, dans *Antonianum* 64 (1989) 388-430.

²¹ Sur les difficultés de Noailles à la suite de la bulle *Vineam Domini*, voir L. CEYSSENS et J.A. TANS, *Autour de l'Unigenitus. Recherches sur la genèse de la Constitution*, Louvain, 1987, surtout p. 701-706.

²² *Recueil*, 171-173.

²³ *Dictionnaire de biographie française*, V, 1020; il y eut deux abbayes cisterciennes du nom de La Grâce; cf. *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, XXI, 1008-1012.

ment pour la prospérité des armes du roi. Il ose affirmer:

"Notre pieux monarque, lorsqu'au cours glorieux de son règne, il a eu des ennemis à combattre, s'est toujours moins reposé sur la force de ses armes que sur la protection toute-puissante de Dieu, auquel il n'a jamais manqué de reporter la gloire de ses conquêtes ... En sa faveur nous devons lever les mains au ciel ..." ²⁴.

Certes, c'est nécessaire. Les armées de Louis XIV ne sont plus victorieuses. Son trône chancelle même. Le dauphin, le "grand", fils unique, "fils de roi, père de roi, nullement roi lui-même", meurt en 1711. Par ses vicaires généraux Armand fait publier à Bordeaux un mandement pour le repos de l'âme du Dauphin:

"... Par la mort, Dieu consomme en nous ses miséricordes ou sa justice. Il vient d'étendre sa main toute puissante sur la personne de Mgr. le Dauphin par une mort précipitée ... ce prince qui était si cher au Roi et faisait les délices des peuples ..." ²⁵.

Entre-temps, Armand, résidant à Paris, assiste sans doute lui-même à l'enterrement dans Saint-Denis. Désormais il est bien noté partout, dans son diocèse, son archidiocèse, tout particulièrement auprès de ses suffragants de la Rochelle et de Luçon; aussi à Paris, où il est né, où habitent ses parents, ses amis les jésuites, particulièrement le P. Le Tellier, le tout puissant confesseur; également à Versailles, auprès du roi et de la reine secrète ²⁶; même — et c'est étonnant — auprès du duc de Saint-Simon ²⁷. Trente ans plus tard, ce Mémoraliste, "cette langue mauvaise", tracera de lui un portrait flatteur qu'il faut regarder de plus près:

"... C'était l'homme du clergé qui en savait mieux les affaires et il entendait très bien à en manier d'autres. Sous une écorce rustre, il n'en avait rien; il était doux, poli, respectueux, point enflé de sa fortune, de son esprit, de sa capacité, et il en avait beaucoup; bon, doux, obligeant, sage et gai, de fort bonne compagnie, mesuré partout, bon évêque et entendant mieux qu'aucun le gouvernement de son diocèse. Il fut toujours estimé et considéré; aussi ne voulait-il déplaire à personne, et son défaut était un peu de patelinage et grand peur de se mettre en mal avec les gens en place et de crédit ..." ²⁸.

Vu le respect qu'il porte au lointain archevêque de Bordeaux,

²⁴ *Recueil*, 182-186.

²⁵ *Ib.*, 185-186.

²⁶ En rapport avec la bulle *Unigenitus*, j'ai consacré des études à Fénelon; cf. CEYSSENS-TANS, 521-579; au P. Le Tellier, *ib.*, 333-400; à Louis XIV, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome* 55-56 (1985-1986) 123-166; à Mad. de Maintenon, dans *Augustiniana* 36 (1986) 101-154.

²⁷ *Autour de la bulle Unigenitus : Le duc de Saint-Simon (1675-1755)*, dans *Revue belge de philologie et d'histoire* 63 (1985) 513-533.

²⁸ SAINT-SIMON, *Mémoires*, t. 6 (*Bibliothèque de la Pléiade*), Paris, 1958, 765.

Saint-Simon se fait, en 1711, son propagandiste. Il le recommande auprès du Duc de Beauvillier²⁹, cet ami de Fénelon, autrefois avec lui gouverneur du Dauphin:

"... Raisonnant peu de jours après avec le duc de Beauvillier ... du renvoi de cette affaire au Dauphin, nous convînmes aisément de la nécessité de lui proposer un évêque pour y travailler sous lui ... Je lui parlai de Besons, archevêque de Bordeaux, liant aussi, fort instruit, estimé, transféré d'Aire à Bordeaux par le P. de la Chaize, ami des jésuites et qui ne pouvait être suspect. Le duc ne rejeta pas la proposition, mais me parla de Bissy, évêque de Meaux. Je m'élevai contre ce choix ... Je l'ébranlai et je vis jour à joindre le Bordeaux au Meaux dans ce travail sous le Dauphin"³⁰.

Par l'intervention de Saint-Simon et de Beauvillier, Armand devient donc un des conseillers dont le Dauphin s'entoure pour arranger le différend qu'ont avec le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, les deux suffragants, de l'Escure de Luçon et de Champflour de la Rochelle³¹. C'est ainsi qu'en 1711-1712, Armand passe plusieurs mois à Paris et à Versailles.

Cependant, dans ce Conseil du Dauphin, Armand, homme de paix, a peu à dire. Il y est éclipsé par Bissy³², cet évêque de Meaux, qui lui a cédé autrefois l'archidiocèse de Bordeaux et qui continue à se mettre en avant pour devenir cardinal aussi vite que possible.

D'ailleurs, l'affaire du Dauphin n'avance pas; trop d'intérêts opposés y jouent³³.

Le 8 février 1712, de retour dans sa métropole, Armand donne, sur l'ordre du roi, un "Mandement pour le succès des conférences sur la paix". Toutes les affaires du roi vont mal, tant celles de la guerre que celles de la paix. Les alliés victorieux veulent même obliger le vaincu à déclarer la guerre à son propre petit-fils, le roi d'Espagne. Toutefois Armand parvient encore à glorifier son monarque:

"Il y a longtemps que nous soupirons après une heureuse paix. Le Roi, toujours attentif au bonheur de ses peuples, n'a rien oublié depuis plusieurs années pour nous la procurer. tout le monde sait les avances que sa piété l'a engagé de faire, au préjudice de ses propres intérêts, pour mettre fin aux maux

²⁹ Paul de Saint Aignant, duc de Beauvillier, prêtre manqué, pénitent de Tronson, disciple de Mad. Guyon, beau-fils de J. B. Colbert, père de 13 enfants, ministre d'État depuis 1681. Georges LIZERAND, *Le duc de Beauvillier, 1648-1714*, Paris, 1933.

³⁰ SAINT-SIMON, *Mémoires*, t. 3 (*Bibliothèque de la Pléiade*), Paris, 1951, 1059.

³¹ L. CEYSSENS, *Autour de la bulle Unigenitus : Jean-François de Lescure, évêque de Luçon, et Etienne de Champflour, évêque de La Rochelle*, dans *Augustiniana* 38 (1988) 148-204.

³² Voir ci-dessus note 8.

³³ Voir L. CEYSSENS, *L'Abbé Jean-Jacques Bochart de Saron (1660-1722)*, dans *Jansenistica Lovaniensia* 5 (1989) 9-29.

dont l'Europe est affligée. Mais malgré les facilités que Sa Majesté a apportées ... nous pouvons dire avec le prophète que nous n'avons éprouvé que des agitations et des troubles ... Il semble enfin que Dieu veuille avoir pitié de son peuple et retirer le glaive dont il le frappe depuis tant d'années ... Mais quelque espérance que nous puissions avoir ... nous devons craindre ... que le Ciel, encore irrité, ne le refuse pas à la terre coupable ..."³⁴.

En mars 1712, il y a plus grave: la famille royale est profondément plongée dans le deuil: le Dauphin, président de la commission épiscopale, la Dauphine, leur fils aîné, meurent à l'improviste. Le différend entre les évêques est oublié, mais Armand a tant à faire à Paris, qu'il semble avoir oublié de recommander les défunts aux prières de ses ouailles lointaines. Désormais il paraît passer le plus clair de son temps à Paris et à Versailles. En tout cas, il y est, lorsque, fin septembre 1713, y arrive la bulle *Unigenitus*, tant désirée et tant attendue par le roi Louis XIV³⁵. Sur invitation spéciale du P. Confesseur³⁶, Armand participe à l'Assemblée extraordinaire convoquée pour l'examen et la publication du nouveau document pontifical, dont personne ne peut prévoir le sort, car tous, à quelques exceptions près, en ignorent l'origine trouble.

Le 16 octobre, Armand se rend donc à l'archevêché de Paris pour l'ouverture de cette Assemblée, qui est placée sous la présidence nominale du Cardinal archevêque de Paris, de Noailles, contre lequel la bulle est dirigée. Mais, en réalité, l'Assemblée est dominée par le P. Le Tellier, qui d'après la coutume des Assemblées, confie la direction à une commission, dont le cardinal de Rohan³⁷ est le chef et Armand le premier des six membres. Mais Bissy, l'ambitieux évêque de Meaux, est aussi de la partie et renforce la domination du P. Le Tellier. D'ailleurs Armand, lui aussi, reçoit des mémoires de la part des jésuites et ne manque pas de les communiquer à ses collègues³⁸. Mais chez Armand il y a toujours un peu de flottement. Au début, Armand est d'accord avec la plupart des évêques

³⁴ DONNET, *Recueil*, 187-188.

³⁵ À l'arrivée de la bulle, Louis XIV se réjouissait plus qu'à l'annonce d'une éclatante victoire; L. CEYSSENS, *Autour de la bulle Unigenitus : Louis XIV*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome* 55-56 (1985-1986) 161.

³⁶ Ne voulant rien laisser au hasard, Le Tellier prétendit "mander des provinces les évêques qui me conviendront, empêcher ceux que je croierai difficiles à conduire ... J'y fourrerai les évêques in partibus ...", L. CEYSSENS, *Autour de la bulle Unigenitus : Le duc de Saint-Simon*, dans *Revue belge de philologie et d'histoire* 63 (1985) 543.

³⁷ L. CEYSSENS, *Autour de la bulle Unigenitus : le Cardinal Armand-Gaston de Rohan (1674-1749)*, dans *Lias* 15 (1988) 49-71.

³⁸ Antoine DORSANNE, *Journal ... contenant l'histoire et les anecdotes de ce qui s'est passé de plus intéressant à Rome et en France dans l'affaire de la constitution Unigenitus*, 2e édit., 1756, I, 52.

réunis pour croire que de ces 101 propositions, bon nombre, bien sonnantes, ont besoin d'explications. Trois fois de suite, il doit parcourir avec ses collègues ces nombreuses propositions pour en contrôler le contexte dans le Nouveau Testament, dans les *Réflexions* de Quesnel, et en relever les éventuelles erreurs.

Cela prend du temps. Après un mois et demi, devenu impatient, le roi annonce le 8 janvier 1714 que l'Assemblée n'a qu'à accepter purement et simplement "sans parler ni d'explications, ni de précis (d'explications)". Consulté sur le cas, Armand répond à son chef, vraisemblablement à contre-cœur mais sincèrement:

"Puisque vous me pressez, je vous dirai, Monsieur, que lorsque le Roi s'en explique de la sorte, nous n'avons plus à délibérer; je ne change pas néanmoins de sentiment, et je suis toujours également persuadé que le clergé ne saurait se tirer de cette affaire avec honneur que par des explications'. — Les autres commissaires appuyèrent cet avis, à la réserve de Mr. de Meaux qui entrecoupait ses paroles et les étouffait entre les dents"³⁹.

Armand est chargé d'aborder des intermédiaires en vue de la liberté de l'Assemblée⁴⁰. De fait, celle-ci peut continuer ses préparatifs. Un grand rôle y joue le Rapport (un résumé, un "précis") des travaux (examens) déjà exécutés par la Commission. Rohan et Bissy (avec Le Tellier) ont beaucoup travaillé. Le cardinal Noailles a pu s'en rendre compte à la lecture de Rohan, et a pu faire ses observations. Mais de celles-ci les chefs n'ont pas tenu compte. Au contraire ils ont encore remanié le texte dans leur propre sens. Aussi, quand le 29 janvier 1714, Armand et ses collègues l'examinent en vue de l'approuver, ils trouvent le texte "si farci d'injures contre le livre [des *Réflexions*] et son auteur [Quesnel] et de louanges excessives du pape", qu'ils remettent l'approbation entre les mains des groupes d'évêques qui se rencontreront successivement aux dîners que leur offre le cardinal de Rohan avec sa magnificence habituelle⁴¹. Mais de cette manière le Rapport disparaît et sera remplacé par une Instruction

³⁹ Ib., I, 66-70.

⁴⁰ Ib., I, 75 et 78.

⁴¹ Ib., I, 79 et passim. Notez l'ambiguïté de l'expression: "Il [Rohan] leur envoyait le Précis retouché par MM. de Bordeaux et de Blois", qui est à lire: Il leur envoyait, par MM. de Bordeaux et de Blois, le Précis qu'il venait (lui-même) de retoucher. Pour l'intelligence du contexte, voir L. CEYSSSENS, *Autour de la bulle Unigenitus. Son acceptation par l'Assemblée*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique* 80 (1985) 369-414; 732-759. C'était sans doute alors, le 29 janvier 1714, une des nombreuses fois où les commissaires "particulièrement M. de Bordeaux", avouèrent "d'être d'un avis contraire; que M. le cardinal de Rohan et M. de Meaux le trompaient; qu'il n'y avait en eux, particulièrement dans le dernier, ni bonne foi ni pudeur, que toute la raison était du côté de M. le cardinal de Noailles"; DORSANNE, *Journal*, I, 87.

pastorale, laquelle, malheureusement, ne sera pas encore disponible au moment de la clôture, et brisera ainsi l'unanimité de l'Assemblée.

Enfin, le 5 février 1714, à la clôture des délibérations, Armand, premier des commissaires, doit en premier prendre la parole. Il propose que chacun garde son entière liberté et prenne sa responsabilité; les huit garderont leur opinion et il en sera fait mention dans le procès-verbal, et les quarante signeront⁴² Ainsi fut fait: notre archevêque appose sa signature en quatrième lieu, après le cardinal de Rohan et les deux futurs cardinaux, Gesvres de Bourges et Mailly de Reims⁴³. Mais quant à être enthousiaste de la bulle, Armand ne l'est certainement pas; esprit administrateur, il ne goûte nullement les finesses théologiques.

Aussi ne s'empresse-t-il pas à publier cette bulle; les Délibérations de l'Assemblée, avec un modèle de publication, avaient été expédiées le 21 mars 1714. Les publications épiscopales pleuvent pendant tout le mois d'avril; Armand tarde à s'y mettre jusqu'au 2 mai, et encore de manière plutôt courte et sombre:

"L'Église attentive dans tous les temps à la conservation du dépôt de la foi qui lui a été confiée et assurée de l'assistance du Saint-Esprit, qui lui a été promise, s'élèvera toujours avec succès contre toutes les erreurs et fera triompher la vérité; mais les puissances de l'enfer, qui ne prévaudront jamais contre elle, ne laisseront pas de faire jusqu'à la fin leurs efforts pour exciter de nouvelles hérésies et pour renouveler celles qui ont été condamnées ... Tout considéré, le saint nom de Dieu invoqué, nous adhérons à ce que ... l'Assemblée a déjà statué et nous y conformant, nous déclarons que nous reconnaissons avec une extrême joie dans la Constitution de notre Saint-Père la doctrine de l'Église ..."⁴⁴.

Contrairement à l'attitude qu'il avait prise en 1705, lors de la publication de la *Vineam Domini*, Armand laisse maintenant à peine entrevoir son désir gallican de juger avec le pape et de réserver l'infailibilité à la "collégialité" du pape et des évêques.

Aussi Clément XI, Louis XIV, le P. Le Tellier auront-ils été contents. Armand reste provisoirement à Paris pour y collaborer au raccommodement par lequel le roi restaurera l'unité de son clergé⁴⁵.

En mars 1714, voulant accélérer les négociations, Louis XIV le prie de ne pas se rendre dans sa métropole lointaine pour y présider aux fêtes

⁴² DORSANNE, *Journal*, I, 95.

⁴³ *Délibérations de l'Assemblée ... tenue à Paris les années 1713 et 1714*, Paris, 1714, 71.

⁴⁴ DONNET, *Recueil*, 198-200.

⁴⁵ L. CEYSSENS, *Autour de la bulle Unigenitus : Les essais d'accommodement (1714-1715)*, dans *Antonianum* 60 (1985) 343-395.

pascales (le 21 avril)⁴⁶. Accommodant par nature, Armand aurait pu jouer son rôle de médiateur, s'il n'y avait eu cet ambitieux et violent Bissy, qui plus que jamais aspire au cardinalat et qui effectivement l'atteint en mai de l'année suivante⁴⁷. Aussi est-ce en vain que Noailles prépare laborieusement un mandement de publication avec les explications de la bulle, qui seront meilleures que celles de l'Assemblée, et auxquelles opposants et acceptants pourront souscrire. Son texte il le donne à lire en premier lieu à Armand qui en est content:

"Le samedi, 16 juin, Messieurs de Bordeaux et de Soissons [Brulart de Sillery] vinrent rendre visite à ... Noailles; il lui confirmèrent tout ce qu'ils avaient dit en faveur de ses Explications; ils avouèrent que ses ennemis même étaient persuadés que sa doctrine était saine et orthodoxe et qu'il ne pouvait y avoir de difficulté que dans la relation⁴⁸; ils convinrent qu'elle était nécessaire, et afin que les choses avançassent, ils le prièrent d'en faire le projet et de l'envoyer [pour approbation] aux évêques qui lui étaient unis. Ils l'exhortèrent fort à ne point demander des sûretés par rapport à Rome et de donner son Instruction aussitôt qu'elle serait convenue avec MM. de Rohan et de Meaux, regardant les décrets de l'inquisition comme émanés d'un tribunal fort méprisable et fort méprisé ..."⁴⁹

Si cette dernière phrase devait être entièrement authentique, elle jetterait une lumière étrange sur l'attitude d'Armand envers Rome.

Contrairement à Armand, les autres (Bissy, Rohan, Le Tellier) ne veulent absolument pas des explications de Noailles; ils n'admettent que les leurs propres qui sont celles que l'Assemblée a données.

Armand s'en offense. Au mois d'août 1714, il entre même en conflit avec le cardinal de Rohan. Dorsanne écrit:

"... Comme il [Rohan] n'était pas accoutumé aux remontrances de la part de ces Messieurs [de Bordeaux et de Soissons], il répondit à ce que Messieurs de Bordeaux et de Soissons avaient dit, par des paroles dures, dont ces deux prélats se sentant piqués; la conversation tourna en vraie querelle en sorte que M. de Bordeaux, offensé de ce que M. le cardinal de Rohan lui avait dit, dit en lui répondant brusquement: 'puisque vous voulez que tout soit fait à votre fantaisie, faites donc comme vous l'entendrez', et il jeta sur la table la plume

⁴⁶ *Anecdotes ou mémoires secrets sur la constitution*, II (1754) 276.

⁴⁷ *Hierarchia catholica*, V, 29.

⁴⁸ Voir dans *Histoire du livre des Réflexions morales*, t. III (Amsterdam, 1723), 6-16, un résumé du "Projet de mandement et instruction pastorale de M. le cardinal de Noailles"; aux pages 15-16 la "relation" ou conclusion: "À ces causes, le saint nom de Dieu invoqué, etc ... nous acceptons avec le respect et la soumission due au Chef de l'Église, ladite constitution dans le sens que nous venons de vous expliquer. Nous condamnons avec Sa Sainteté ... les 101 propositions ... en tant qu'elles contiennent ou qu'elles favorisent directement ou indirectement les erreurs expliquées dans notre Instruction ..."; ces lignes restrictives, dans cette formulation, étaient effectivement inacceptables.

⁴⁹ DORSANNE, *Journal*, I, 155.

qu'il tenait en main; il dit à Mr. de Rohan qu'il lui conseillait de ne point communiquer son projet de réforme à M. le cardinal de Noailles; que ce serait déclarer qu'on voulait rompre avec lui et en quelque sorte lui insulter; que c'était là son avis et qu'il n'en pouvait changer ...⁵⁰.

Ainsi, dans la Commission, Armand tient si bien tête aux chefs meneurs qu'au mois de septembre 1714 ses collègues veulent l'en faire nommer second président⁵¹.

Mais ainsi les tentatives d'accommodement réitérées ne mènent à aucun résultat, et les meneurs des acceptants ne réussissent pas à livrer les opposants à l'inquisition romaine, le pape étant toujours tout aussi mécontent des acceptants, à cause de leur manière hésitante d'accepter, que des opposants⁵².

Finalement, à bout de patience, excité par les chefs constitutionnaires, Louis XIV veut recourir aux grands moyens. Avec ou sans l'agrément du Pape, concile national il y aurait. Noailles y paraîtrait, serait convaincu d'hérésie, condamné et aussitôt remis entre les mains de l'inquisition romaine. La commission de l'Assemblée y veillerait. Mais c'est alors qu'Armand, seul contre tous, soulève une difficulté: cette bulle est-elle suffisamment acceptée par tous les évêques pour jouir de l'infailibilité, acquérir valeur de dogme, établir l'hérésie d'un opposant, condamner celui-ci justement?

Les collègues n'entrevoient pas où Armand veut en venir, mais ils sont d'accord pour faire précéder le concile national d'une Déclaration royale⁵³. La préparation du document en question prend du temps (fin juillet à fin août 1715), avec la conséquence que le concile n'a pas lieu. Noailles, "cette hydre" d'après l'expression du P. Le Tellier, n'est ni jugé, ni condamné, ni extradé. C'est Louis XIV lui-même qui disparaît le 1^{er} septembre.

De Paris, Armand recommande le roi défunt aux prières de ses Bordelais:

"... La mort ... vient nous ravir un roi, un maître qui par un long et glorieux règne avait mérité notre attachement et la vénération non seulement de ses sujets, mais encore des peuples les plus éloignés ... L'on peut dire que s'il a vécu en héros, il est mort en héros, et en héros chrétien. Parfaitement résigné à la volonté de Dieu, et persuadé que la grâce de souffrir constamment les maux qui nous arrivent, est préférable à la faveur d'être toujours heureux ..."⁵⁴.

⁵⁰ Ib., I, 212-213.

⁵¹ Ib., I, 250.

⁵² CEYSSENS, *Autour ... Son acceptation*, art. cit., 757-758.

⁵³ L. CEYSSENS, *Autour de la bulle Unigenitus : la Déclaration, dernière illusion et ultime désillusion de Louis XIV*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique* 84 (1989) 5-29.

⁵⁴ DONNET, *Recueil*, 203.

Certes, Armand ne manque pas de dons oratoires. En effet, il gagne en considération. Il est remarqué par le Régent⁵⁵ qui, tirant les conclusions des échecs de son oncle, change de direction. Le cardinal de Noailles, jusque-là persécuté, même menacé d'être extradé et livré à l'inquisition romaine pour crime d'hérésie, devient aussitôt chef du Conseil de conscience. Est-il étonnant que le Régent lui adjoint comme premier conseiller l'archevêque de Bordeaux sur lequel il semble fonder des espoirs ?

Dans Noailles, son "chef", Armand, homme modéré, rencontre un collègue qu'il respecte et qu'il peut apprécier. L'un et l'autre ne sont ni antijansénistes, ni ultramontains. Mais si à ses propres frais, Louis-Antoine est devenu anti-jésuite, Armand va protéger le P. Le Tellier, tout comme il obtient le maintien provisoire de l'Assemblée et de son agent intrigant Broglio. Quant à l'attitude d'Armand sous le Régent, lisons les *Anecdotes ou mémoires secrets sur ... l'Unigenitus* (II, 1744, 25):

"... D'ailleurs on était surpris qu'un Abbé [Broglio] de ce caractère pût s'attirer les bons offices de l'Archevêque de Bordeaux, dont les amis vantent la droiture; mais le génie de ce prélat est de vouloir tout concilier; c'est dans cette vue qu'il empêcha si longtemps que le P. Le Tellier ne fût éloigné de Paris, et qu'en beaucoup de choses il parut peu favorable au cardinal de Noailles; il louait incessamment le Prince [le Régent] de tenir entre les deux partis la balance égale, et de sa neutralité politique lui faisait quelquefois mettre les choses dans un équilibre fort mal entendu. Selon ses idées, le Prince ne devait se déclarer pour aucun parti, ni témoigner plus d'inclination pour l'un que pour l'autre; il voulait de temps en temps l'intimider par une ligue de l'Empereur avec le Pape, et disait que le moyen de la prévenir était d'accepter la Constitution [Unigenitus]. Il parlait sur cela si vivement à M. le Duc d'Orléans, qu'il l'ébranlait. Ce ne fut pas sans peine qu'il vit terminer l'Assemblée, et les jésuites n'en furent pas moins mortifiés qu'il lui ...".

En effet, d'après Le Roy (p. 525), Armand est un moment :

"en passe de devenir une puissance politique, lorsque le Régent voudra créer dans le clergé un tiers parti médiateur, qui se déclarât ni pour les appelants, ni pour les constitutionnaires, et dont M. de Bordeaux serait l'inspirateur. Le projet ne put aboutir, soit que l'idée ne valût rien, soit que le parti fût introuvable, soit que d'avance le chef [Armand] décourageât l'armée. Bezons n'avait pas plus l'étoffe d'un homme d'état que la virilité d'un homme de coeur. Versailles ou le Palais Royal bornait son horizon. Il naquit, vécut et mourut courtisan".

En réalité, le Régent veut à tout prix concilier son clergé. Opposants et acceptants se feront des concessions mutuelles. Mais aussi bien les opposants que les acceptants sont divisés entre eux. De part et d'autre, Armand sert d'intermédiaire. Il s'agit de préparer un mandement de publi-

⁵⁵ L. CEYSSENS, *Autour de la bulle Unigenitus: le Régent (1674-1723)*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome* 57 (1987) 11-163.

cation, avec des explications meilleures que celles de l'Assemblée, et acceptables pour tous, même pour les opposants, les ultramontains, le pape. Armand ne cesse donc de participer aux consultations⁵⁶, celles de partis à part et celles de partis réunis, que le Régent vient souvent diriger en personne. Mais rien ne bouge, parce que les Bissy, les Rohan et bientôt les Dubois, dominateurs, s'y opposent, poussés par leurs propres intérêts.

Armand pense-t-il aussi à ses propres avantages ou à ceux de ses neveux⁵⁷? Il ne travaille certainement pas pour obtenir le chapeau rouge, ni pour devenir le successeur de Noailles à Paris. En 1718, il reçoit en commende une seconde abbaye, celle d'Évron, au diocèse du Mans, d'une valeur de 25.000 livres⁵⁸. En mai 1719, à l'âge de 68 ans, il se fait ou se laisse transférer à Rouen⁵⁹. Ce siège épiscopal présente-t-il de plus grands avantages que celui de Bordeaux? En tout cas, il est bien plus proche de Paris où Armand doit séjourner souvent au service et du Régent et du futur cardinal et premier ministre Dubois⁶⁰. Pour arriver à ses fins, ce personnage ambitieux, sans mœurs, indigne de l'état ecclésiastique, a besoin

⁵⁶ Sur les dates des présences d'Armand, on peut consulter Ph. DANGEAU, *Journal*, 19 vol., Paris, 1860. Sur ses interventions inefficaces, on trouvera quelques détails dans les *Anecdotes*; par exemple, en avril 1717, il interrompt le cardinal de Bissy, qui parlait de la "constitution [bulle] qui fait loi", "demandant quelle sorte de loi la constitution pouvait être, et dit que si ce n'était qu'une loi de police, on ne lui devait qu'une soumission extérieure et de bienséance; que si on voulait la regarder comme une loi de discipline, il fallait marquer les points de discipline qu'elle réglait, et que, si c'était une loi de doctrine, il fallait marquer les points de doctrine qu'elle décidait; mais que cela n'était pas possible avec des qualifications confuses qui ne pouvaient s'appliquer à rien de précis. Cet avis parut fort sage et détermina la pluralité des assistants à ne point faire de déclaration sur cette matière"; *Anecdotes*, II, 219-220.

⁵⁷ Ces neveux, le Bazin et les deux Le Blanc, n'auront des évêchés qu'après la mort d'Armand; si, déjà auparavant, ils avaient des bénéfices, ils les obtinrent sans doute grâce à leurs propres pères, le maréchal de Bazin et Claude Le Blanc, maître des requêtes, secrétaire d'État de la guerre; cf. ANTOINE, *Le gouvernement*, 151. Notez l'existence d'un neveu homonyme d'Armand, évêque de Carcassonne (1730-1778), qui fut un prélat extraordinaire, mais nullement ami des jésuites; cf. *Dictionnaire de biographie française*, V, 1029-1030.

⁵⁸ *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, XVI, 217. Notons en passant qu'en 1719 Armand devient membre du nouveau Conseil de régence, en 1721 d'un troisième Conseil de conscience, mais sous le régime de Dubois il ne sera plus que titulaire.

⁵⁹ *Hierarchia catholica*, V, 356. Le diocèse de Rouen-Le Havre, sous la direction de Nadine-Josette CHALINE (*Histoire des diocèses de France*, direction PALANQUE et PLONGERON, t. V, Paris, 1976); note pp. 115-117 quelques visites faites sous l'épiscopat d'Armand, mais par des délégués.

⁶⁰ L. CEYSSENS, *Autour de la bulle Unigenitus : le cardinal Guillaume Dubois (1656-1723)*, dans *Revue des études augustinienes* 35 (1989) 151-170.

d'Armand, tant pour faire réussir à Rome sa conciliation du clergé que pour se faire, malgré ses moeurs⁶¹, sacrer archevêque de Cambrai. Noailles, l'archevêque de Paris refuse son concours. Avec "un peu de patelinage", Armand prête le sien. Lisons Saint-Simon:

"... Il [Dubois] se trompa dans l'espoir d'être sacré par le cardinal archevêque [de Paris]; la chair et le sang n'eurent jamais de part à la conduite du cardinal de Noailles. Les vices d'esprit et de coeur, et les moeurs si publiques de l'abbé Dubois lui étaient connus. Il eut horreur de contribuer en rien à le faire entrer dans les ordres sacrés. Il sentit toute la pesanteur du nouveau poids dont son refus l'allait charger de la part d'un homme devenu tout puissant ... Rien ne l'arrêta; il refusa le dimissoire pour les ordres ... On peut juger des fureurs où cet affront fit entrer Dubois, qui de sa vie ne le pardonna au cardinal de Noailles, lequel en fut universellement applaudi ... Il fallait donc se tourner ailleurs. Bezons, frère du maréchal, tous deux si attachés et si bien traités et récompensés de M. le duc d'Orléans [le Régent], tous deux sous leur air rustre, lourd et grossier, si bons courtisans, avait été transféré de l'archevêché de Bordeaux à celui de Rouen, et Pontoise est de ce dernier diocèse, qui touche ainsi à celui de Paris et s'approche de cette ville à peu de lieues en deça de Pontoise même. L'abbé Dubois voulait gagner le temps et s'éviter la honte d'un voyage marquée. Les Bezons lui parurent devoir être de meilleure composition que le cardinal de Noailles; ils en furent en effet. L'archevêque de Rouen donna le dimissoire. Dubois, sous prétexte des affaires dont il était chargé, obtint un bref pour recevoir à la fois tous les ordres, et se dispensa lui-même de toute retraite pour s'y préparer ... On cria fort contre les deux prélats [consécrateurs] et l'archevêque [de Rouen] qui était estimé et considéré avec raison, y eut à perdre ..."⁶².

Il ne reste plus qu'à mentionner la mort d'Armand, survenue au château du Gaillon [près de Rouen] le 8 octobre 1721, et qu'à rappeler l'In Memoriam cité plus haut, que lui consacra Saint-Simon.

Quelques pages plus loin, comme s'il ne pouvait garder le silence sur lui, le mémorialiste se répète :

"Rouen vaquait par la mort de Besons, frère du Maréchal, qui y avait été transféré de Bordeaux, duquel j'ai eu l'occasion de parler plus d'une fois. C'était un homme sage et doux, mesuré, avec un air et une mine brutale et grossière, délié, qui savait le monde et ses devoirs; fort instruit, fort décent, et le premier homme du clergé en capacité sur les affaires temporelles; de l'esprit fait exprès pour le gouvernement des diocèses; aimé, respecté et amèrement regretté dans les trois qu'il avait eus ...".

⁶¹ Les témoignages des sources ne manquent pas. On peut par exemple consulter la correspondance française de Madame La Palatine, la mère du Régent, que Dirk Van der Cruyssen vient de publier à Paris, 1989; cf. Id., *Madame Palatine, princesse européenne*, Paris, 1988, où celle-ci écrit (p. 600): "Je puis vous assurer en vérité qu'il n'y a pas d'archifripou plus faux en toute la France que celui-là. Ce qui me désole, c'est que mon fils le connaît aussi bien que moi et cependant n'écoute et ne croit que ce petit diable".

⁶² SAINT-SIMON, *Mémoires*, t. 6, 536-537; cf. LE ROY, 524-525.

À ce portrait, opposons celui qu'en a tracé Le Roy (p. 523-524) :

"Le plus machiavélique et le plus qualifié des archevêques [de l'Assemblée]. Dorsanne, qui a connu le personnage, qui l'a entendu juger à l'archevêché de Paris par ses confrères de l'épiscopat et ses collègues des conseils de la Régence, le résume en une métaphore géométrique: 'on eût dit que dans sa tête il ar rondissait un cercle où il faisait entrer Rome et la France, le cardinal de Noailles et la bulle, saint Augustin et Molina'. Sans vices criants, mais aussi sans vertus d'éclat, Bazin de Besons savait tirer des hommes et des choses tout le profit que comportent une subtilité rare et une délicatesse moyenne. Ceux qui l'ont approché et coudoyé journellement, après la mort de Louis XIV, ne pouvaient ni lui retirer leur estime, ni lui accorder leur sympathie. On sentait un calcul sous chacun de ses actes, une précaution sous chacune de ses paroles ..."

Au moins "un peu de patelinage", on ne pourra le lui dénier⁶³.

Sint-Truiden

Lucien CEYSSENS

⁶³ Pour terminer, je signale qu'après la composition de cette étude, plusieurs de mes écrits cités ci-dessus ont été repris dans L. CEYSSENS, *Le sort de la bulle Unigenitus. Recueil d'études offert à Lucien Ceysens à l'occasion de son 90e anniversaire*. Présenté par M. LAMBERIGTS. Leuven, University Press, 1992, in-8°, 641p.